

COMMUNE DE PUYLAUSIC

Séance du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 AVRIL, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard BEYRIA.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard BEYRIA, Patrice FEUILLET, Philippe ARSEGUET, Pascal RIQUET, Christian DELAS, Lionel ESPARBES, Christian HUC-DUZAN, Raymond LAFFONT, Chyslaine MILLET.

Étaient absents et excusés : Chantal CARSALADE et Thierry LACAZE.

Pascal RIQUET a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 9 avril 2021

Ordre du jour :

1. Affectation du résultat 2020
2. Taxes foncières 2021
3. Vote du Budget 2021
4. Questions diverses

1/ Adoption de l'affectation du résultat 2020

Délibération n° 1 : le résultat de 2020 est affecté au compte 1068 pour couvrir les besoins de financement et le surplus est affecté en recette de fonctionnement 2021

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2/ Taxes foncières 2021

Afin de remplacer la suppression de la Taxe d'Habitation le taux de prélèvement du Département est attribué aux communes. Il en résulte ces taux :

Foncier bâti : 47.81%

Foncier non bâti : 48.01%

Délibération n° 2 : adoption des taux pour le foncier bâti et non bâti

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

3/ Vote du budget 2021

Délibération n° 3 : le Conseil Municipal approuve le budget 2021 par 9 voix Pour
0 Contre et 0 Abstention

4/ Questions diverses : pas de questions.

La séance est levée à 22 heures 30.